

Quand la propriété intellectuelle entrave le développement

LE MONDE ECONOMIE | 15.10.2012 à 10h02 • Mis à jour le 15.10.2012 à 16h06

Par Emmanuelle Auriol, Ecole d'économie de Toulouse



Un responsable du groupe pharmaceutique indien Natco Pharma présente un médicament générique contre le cancer, le 13 mars, à Hyderabad. | AP

Il y a toujours eu une dimension internationale au problème de la propriété intellectuelle, mais l'internationalisation des échanges et l'émergence de nouvelles puissances économiques, telles que la Chine ou l'Inde, en ont fait un enjeu majeur des négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Si tout le monde s'accorde sur le fait qu'il faille encourager l'innovation à travers la protection des droits de propriété intellectuelle, la durée de cette protection dans le temps et, surtout, son emprise géographique, font débat.

Lors des négociations du cycle de l'Uruguay, l'Union européenne, les Etats-Unis et le Japon ont milité pour imposer au reste du monde leur modèle. Ainsi, "l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce", dit encore Trips ("Agreement on Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights", impose un cadre unique à tous les pays adhérents

de l'OMC.

LE PLUS CONTROVERSÉ

Cet accord est le texte le plus important qui n'ait jamais été signé au niveau international concernant ce domaine. C'est également le plus controversé.

Il a été remis en cause par de nombreux pays, comme la Corée du Sud , le Brésil , la Thaïlande ou l'Inde.

La première source de conflit porte sur les médicaments, et plus généralement sur le fait que Trips n'encourage pas la recherche qui pourrait bénéficier aux plus pauvres car ils ne représentent pas une demande solvable.

Le tollé provoqué par l'interdiction faite aux pays pauvres de produire des médicaments génériques pour enrayer l'épidémie du sida a débouché, en 2001, sur la déclaration de Doha. Elle précise que Trips ne peut empêcher un pays pauvre de produire des génériques lorsqu'il s'agit de lutter contre une crise de santé publique.

C'est une brèche majeure dans l'universalité des droits de propriété intellectuelle voulue par les pays riches. Des lobbies pharmaceutiques tels que le groupe PhRMA aux Etats-Unis se battent pour en minimiser la portée.

PROTECTION ASYMÉTRIQUE PRÉFÉRABLE

Il existe de nombreux travaux sur la durée optimale des brevets, qui doit être assez longue pour garantir un retour sur investissement suffisant, mais pas trop afin de minimiser la distorsion de concurrence engendrée par ce monopole.

En revanche, peu de travaux concernent l'opportunité d'imposer à tous les pays les mêmes droits de propriété intellectuelle. Comme l'ont montré les économistes américains Joseph Stiglitz, Jeffrey Sachs, ou encore James Allworth à propos des procès Apple -Samsung , empêcher l'imitation limite les transferts technologiques entre les pays riches et pauvres.

Une recherche récente ("*Intellectual property rights adoption in developing countries*", Emmanuelle Auriol , Sara Biancini , et Rodrigo Paillacar , *TSE Working Paper*) montre qu'une protection asymétrique, faible dans les pays pauvres et forte dans les pays riches, est préférable dans bien des cas.

Car ces transferts sont au coeur de la capacité d'un pays à se doter d'une industrie de pointe et à innover , à l'instar des Etats-Unis au XIXe siècle, du Japon, de la Corée du Sud et de Taïwan au XXe siècle, et plus récemment de la Chine et de l'Inde. Ces pays ne se seraient jamais développés s'ils avaient respecté un accord tel que Trips.

Économie